

CHEMINONS ENSEMBLE N°31

Mairie de CHEMINON

LE MOT DU MAIRE

Après trois mois de sécheresse et un bon mois de fortes chaleurs, nous retrouvons enfin des températures plus conformes à nos habitudes (c'est vrai au moment où j'écris ces lignes). Il n'empêche que les nappes phréatiques sont basses et qu'il convient de surveiller sa consommation mais aussi les fuites d'eau sur le réseau communal. La fuite survenue début juillet nous a coûté plusieurs centaines de mètres cubes d'eau que nous devons régler à notre fournisseur. J'en appelle donc à la vigilance de chacun pour prévenir la mairie chaque fois que vous constaterez un écoulement anormal. Plusieurs d'entre nous ont déjà fait cette démarche citoyenne permettant l'intervention rapide de nos employés communaux.

Des travaux de voirie sont programmés pour l'automne : la rue des Sablons verra un trottoir remis en état. Le fossé derrière et le long de l'habitation de M. et Mme VEYDARIER sera réhabilité. D'autres projets ayant pour but de réduire la vitesse et améliorer la sécurité sont à l'étude et devraient voir leur réalisation en 2016 ou 2017.

Un autre projet est en cours, il s'agit de la fusion des communautés de Communes rendue obligatoire par la loi. Les élus communautaires ont rencontré les Présidents des quatre communautés voisines (Perthois-Bocage et Der, Côtes de Champagne, COPARY et Saint-Dizier). Une synthèse sera prochainement faite car le temps presse : les fusions devront être effectives au 1er janvier 2017 ! (sauf report). La décision n'est pas aisée, d'autant plus que les communes de notre communauté ont des affinités différentes, certaines se sentant plus proches de Saint-Dizier, d'autres plus proches de Vitry, d'autres de Revigny ! Je vous tiendrai informés de cette fusion au fur et à mesure des décisions qui seront à prendre (ou qui nous seront imposées !)

L'opération " citoyen vigilant " se met en place. Les volontaires retenus par la gendarmerie seront bientôt reçus en Sous-Préfecture pour suivre une petite formation. Sachez qu'il n'est pas trop tard pour rejoindre ces volontaires.

Je tiens enfin à apporter mes remerciements les plus chaleureux à Mesdames AUBRY et OLIVIER pour leur plus de 30 ans de bénévolat à la bibliothèque. A ce jour, personne ne s'est signalé pour reprendre le flambeau et permettre à la bibliothèque de continuer à vivre.

Les vacances se terminant, ou étant déjà terminées pour la plupart d'entre nous, je souhaite à chacun une bonne reprise.

Amicalement, T. FARGETTE



Dans ce numéro :

Rentrée scolaire 2015	2
Nouveaux rythmes scolaires	3
Transports scolaires	4
Bibliothèque municipale	5
« Théâtre sous les Halles »	6-7
Vie de la commune	
Aménagement du village	8-9
Pratique	
Forêt et plantations	10
Associations	11
Collectes Etat civil	12



Ouverture de votre APC

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de **10h15 à 11h45**

Au secrétariat de
mairie

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Vous avez été nombreux cette année à applaudir le feu d'artifice offert par la commune de Cheminon. Ce feu est tiré chaque année par Mr BRULÉ Fabrice, artificier diplômé. Son intervention bénévole permet à la commune d'offrir ce spectacle magnifique à moindre coût puisque la commune n'a à acquiescer que les fournitures du feu (1 700 € pour cette année). Le Conseil Municipal réitère ses plus vifs remerciements à Mr BRULÉ pour son investissement.

SCOLAIRE

ILS QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE DE TROIS-FONTAINES POUR LE COLLÈGE

CALMUS-LANOUE Léa - DESANLIS Quentin - GAY Dylan - PLÉRINI Enzo

A cette occasion, la Commune leur a offert LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2016. Ces dictionnaires ont été remis par Mme Françoise PÉROT, adjointe, le 1^{er} juillet à l'école de Trois-Fontaines.

ILS SONT SCOLARISÉS A L'EXTÉRIEUR ET ILS ENTRENT AUSSI AU COLLÈGE

CAGLIOTI Noa - DUCCESCHI Mattia - LEGLAIVE Ethan

JUIN 2015 -RÉSULTATS SCOLAIRES DU COLLÈGE AU LYCÉE

D.N.B. (Diplôme National du Brevet)

BONNET Eric	BOUZENOT Arthur
CHEVILLON Marine	GAY Fallone
MANGEL Florent	OLIVIER Baptiste

CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles)

RAOULT Jordy	Agent Polyvalent de Restauration
RICHARD Vincent	Plâtrier-Plaquiste

BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)

HARLÉ Laurine	Commerce
---------------	----------

BAC Technologique

PETITPRETRE Léa	Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
-----------------	--

BACCALAUREAT

BETTING Valentin	BAC Scientifique
LORENTZ Bastien	BAC Scientifique

RENTRÉE SCOLAIRE 2015 / 2016

Nous accueillerons à la rentrée Mme LAUTIER, enseignante, en remplacement de Mme HOUDRY. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre région.

LES EFFECTIFS A LA RENTRÉE :

École de CHEMINON

34 élèves

MATERNELLE

Mme LAUTIER

20 élèves

2 Toute Petite Section (2 ans)

2 Petite Section

7 Moyenne Section

9 Grande Section

PRIMAIRE

Mme GUÉRARD

14 élèves

6 CP

8 CE1

École de TROIS-FONTAINES PRIMAIRE
22 élèves
Mme HUYET
8 CE2
6 CM1
8 CM2

A noter : Les effectifs continuent de chuter, l'an dernier on comptait 62 élèves contre 56 à ce jour.

RENTRÉE SCOLAIRE

Écoles de Cheminon et Trois-Fontaines :

Mardi 1^{er} septembre 2015 à 8h45

Collège de Sermaize-les-Bains :

Mardi 1^{er} septembre à 8h pour les 6^{èmes}

Mercredi 2 septembre : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

RAPPEL AUX PARENTS : Comme chaque année scolaire, la circulation ou le stationnement aux abords de l'école sont **interdits aux heures d'entrée et de sortie des élèves**.

De même, afin de faciliter le stationnement du bus, il est nécessaire de laisser libre l'espace de stationnement devant le monument aux morts.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES - LES HORAIRES DE L'ÉCOLE CHANGENT

LUNDI - MARDI - VENDREDI **8 H 45 / 11 H 45 et 13 H 25 / 15 H 55**
MERCREDI **8 H 45 / 11 H 45**
JEUDI **8 H 45 / 11 H 45 et 13 H 25 / 14 H 55 pour les maternelles**
 8 H 45 / 11 H 45 et 14 H 25 / 15 H 55 pour les primaires

Le jeudi après-midi est organisé différemment. Des **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** sont proposées aux enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

▣ Pour le cycle 1 - classe de maternelle (TPS - PS - MS - GS)

De 14 h 55 - 15 h 55, les élèves sont répartis en 3 groupes : APC avec l'enseignante / NAP Activité autour de la musique / NAP Activité autour de la marionnette ou du conte.

▣ Pour le cycle 2 - classe CP - CE 1 et le cycle 3 classe CE 2 - CM 1 et CM2

Les élèves de l'école de Trois-Fontaines seront à l'école de Cheminon

De 13 h 25 - 14 h 25, les élèves sont répartis en 3 groupes : APC avec les enseignantes / NAP Activité autour de la musique / NAP Activité autour de la marionnette ou du conte.

Qu'est-ce que les NAP - Nouvelles Activités Périscolaires ?

Les NAP relèvent de la Mairie. Elles n'ont pas un caractère obligatoire. Si l'enfant ne participe pas aux activités, il reste à la maison et ses parents s'engagent à l'amener pour le temps scolaire avant ou après les NAP selon la classe. Les NAP sont proposées aux enfants par des intervenantes extérieures :

- ➔ un professeur de l'école de musique de Saint-Dizier
- ➔ une animatrice de la Maison Sociale, Culturelle et Sportive d'Orconte, le P'tit Gibus

Qu'est-ce que les APC - Activités Pédagogiques Complémentaires ?

Elles sont dirigées par l'enseignante avec l'accord des parents. Ces APC servent non seulement à apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages mais aussi à accompagner le travail personnel des élèves ou à organiser une activité prévue par le projet d'école.

LA GARDERIE

Elle est reconduite en septembre en priorité pour les enfants dont les parents travaillent.

Les enfants sont accueillis de **7 h 45 à 8 h 35** (ensuite les enfants seront sous la responsabilité de l'enseignante qui assure l'accueil) et de **15 h 55 à 18 h 00**.

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE

COLLÈGE SERMAIZE-LES-BAINS

Aller LMJV	Halles : 07h40	D 16 : 07h41	
Retour LMJV	D 16 : 17h05	Mairie : 17h07	
Mercredi Aller	Halles : 07h40	D 16 : 07h41	
Mercredi Retour	D 16 : 13h27	Mairie : 13h28	

MATERNELLES + PRIMAIRES

Aller LMJV (Matin)	D 16 : 08h13	Halles : 08h15	Brusson : 08h17
Retour LMJV (Matin)	Brusson : 12h10	D 16 : 12h13	Mairie : 12h15
Aller LMJV (Après-midi)	D 16 : 12h55	Halles : 12h57	Brusson : 12h59
Retour LMJV (Après-midi)	Brusson : 16h20	D 16 : 16h23	Mairie : 16h25
Aller Mercredi	D 16 : 08h13	Halles : 08h15	Brusson : 08h17
Retour Mercredi	Brusson : 12h10	D 16 : 12h13	Mairie : 12h15

LYCÉE FRANCOIS 1^{er} Vitry-le-François

Aller	Halles 07h05		
-------	--------------	--	--

L'horaire de retour n'est pas précisé

Transports scolaires : La carte de transport est obligatoire à partir de septembre 2015 pour tous les élèves transportés

Dès la rentrée de septembre 2015, la carte de transport scolaire est obligatoire pour tous les élèves transportés de l'école au lycée. Cette carte est délivrée par le Conseil Départemental, gestionnaire des transports scolaires.

Pour obtenir cette carte de transport, pensez à renvoyer l'imprimé qui vous a été remis par l'école ou le collège courant juin. Pour le lycée, l'imprimé a été joint au dossier d'inscription.

La demande peut être également faite par internet à l'adresse suivante :

Conseil départemental de la Marne (ou www.marne.fr), rubrique "transports scolaires" puis "nouvelle demande".

TARIF de l'ABONNEMENT demandé par le Conseil Départemental :

- 12 € /année scolaire pour l'école et le collège de Sermaize-les-Bains

- 132 € /année scolaire pour le lycée de Vitry-le-François

LA BIBLIOTHÈQUE TOUJOURS EN ATTENTE D'UN OU PLUSIEURS VOLONTAIRES

Après 33 années de bénévolat à la bibliothèque de Cheminon, Régine AUBRY et Chantal OLIVIER ont décidé de cesser leur activité à partir du 29 août prochain. Il est évidemment regrettable qu'aucun volontaire n'ait proposé de leur succéder après cette date mais la situation peut encore évoluer favorablement, même ultérieurement...

Cette bibliothèque, installée à l'étage de la mairie dans un espace très réduit, permet de proposer un large choix de romans et de documentaires pour tous les âges. Le fonds permanent est en effet constitué de 590 livres (322 pour adultes et 268 pour enfants) enrichi grâce aux prêts réguliers de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP). La BDP a toujours été précieuse pour nos deux bénévoles, comme elles aiment à le rappeler. En effet, lorsqu'elles ont choisi de faire vivre cette bibliothèque en 1982, elles ont pu s'appuyer sur les compétences de ce service du Conseil Général de la Marne qui leur a proposé des formations de base pour la gestion d'un fonds documentaire.

Jusqu'à septembre 1982, le fonds était en effet très limité (50 livres). Gérée par Melle Drémont, une institutrice qui a quitté Cheminon en Juin 1982, cette « bibliothèque » était située au fond du couloir de l'école communale.

A partir de septembre 1982, la bibliothèque s'installe dans un vrai local (même petit), le fonds est progressivement enrichi par des dons, des achats et les dépôts temporaires de la BDP. Trois fois par an, le bibliobus vient ainsi renouveler le fonds des livres. Puis, grâce à la mise en ligne du fonds de la BDP sur Internet, les lecteurs peuvent procéder à des demandes précises transmises par nos deux bénévoles qui peuvent ainsi faire le « relais » entre la BDP et les lecteurs. Cette évolution a été accompagnée grâce à un partenariat entre nos bénévoles et la BDP toujours soucieuse de maintenir un service culturel de proximité.

Alors, si vous aimez lire, rencontrer et conseiller d'autres lecteurs, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec la mairie de Cheminon. Les horaires d'ouverture peuvent être modulés selon les disponibilités de chacun et cette tâche peut être partagée par plusieurs volontaires.

Sachez enfin que la BDP sera toujours un partenaire privilégié en proposant des formations de base gratuites (« Gestion d'une médiathèque en milieu rural », « Accueil des nouveaux arrivants en bibliothèque » ...) et en accompagnant les bénévoles même néophytes.

Par ailleurs, il est prévu que le bibliobus soit remplacé par un partenariat avec les bibliothèques de Sermaize et Pargny (déjà en réseau). Ainsi, les responsables de la bibliothèque de Cheminon pourraient de façon très régulière approvisionner le fonds de Cheminon en faisant des emprunts directement sur place ou en consultant à distance le fonds avec possibilité d'y faire des réservations.

Alors n'hésitez plus si cette aventure vous tente et faites-vous connaître en mairie !



Le Conseil Municipal remercie vivement Mmes AUBRY et OLIVIER pour leur investissement à la tête de la bibliothèque municipale.

Fête Patronale : du samedi 29 août au mardi 1er septembre 2015

L'Association « Détente et loisirs » s'associe à la municipalité pour la fabrication et la vente des branches de sapins décorées pour la fête du village.

Les enfants ou adolescents qui souhaitent apporter leur aide seront accueillis **Mercredi 26 Août à partir de 14 heures** dans la cour de l'école par les bénévoles de l'association afin d'organiser la vente auprès des habitants de Cheminon.

Les bénéficiaires permettront, comme chaque année, d'offrir des tickets ou jetons pour les attractions de la fête à **tous les enfants du village nés entre 2000 et 2014 et ayant au moins un parent habitant à Cheminon.** Ceux-ci devront se présenter sous les Halles **Lundi 31 Août à partir de 17 heures** afin de retirer leurs tickets ou jetons.

L'animation musicale de la fête sera assurée sous les Halles par « Animation MCA » :

Samedi 29 août de 22h à 4h et Dimanche 30 août de 17h à 21h.

"Théâtre sous les Halles"

Dans le cadre de son volet animation, la commune de Cheminon est heureuse de vous convier au spectacle « Teresina » qui aura lieu sous les Halles de Cheminon,

Samedi 19 septembre 2015 à 17 heures

Ce spectacle est subventionné par le Conseil Départemental de la Marne.

Nous espérons que vous serez nombreux pour applaudir les artistes de la Compagnie « CARROZZONE TEATRO » dans leur spectacle inspiré de la commedia dell' arte mêlant le rire et le tragique.

Informations sur le spectacle sur le site de la compagnie

<http://www.carrozzoneteatro.com/index.php/spetacle/teresina>

Infos pratiques : spectacle tout public à partir de 4 ans

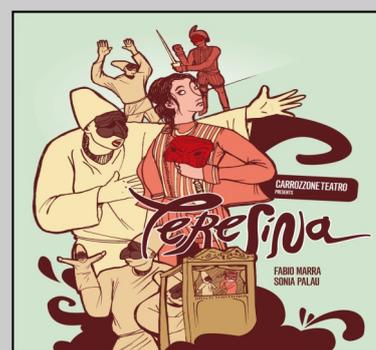
Gratuit pour les enfants (primaire et collège)

Tarif unique de **5 €** pour les adultes

La billetterie sera ouverte 30 minutes avant le début du spectacle.

Une **buvette** sera installée sous les Halles afin de prolonger ce moment de convivialité.

A noter : la circulation sera interrompue sous les halles dès 10 heures ce jour-là et totalement déviée par le lotissement pendant la durée du spectacle.



Les comédiens de la Compagnie « CARROZZONE TÉATRO »

viendront à la rencontre des enfants de l'école de Cheminon

Vendredi 18 septembre 2015 après-midi,

afin de leur présenter leur spectacle « Teresina ».

VIE DE LA COMMUNE

MARNE - DÉPARTEMENT FLEURI - PALMARÈS 2015 :

Concours des maisons fleuries

Bien que la commune ne participe plus au concours, le jury a visité les maisons sélectionnées ces dernières années.

Maisons avec grand jardin - Mention Très bien

- Mr et Mme PARTY Jim - 27, rue René Connesson

Maisons avec petit jardin - Mention Très bien

- Mr et Mme DIGARCHER Jean-Pierre - 3, rue René Connesson

Maisons avec balcon, fenêtre ou décor sur la voie publique - Prix d'honneur

- Mr et Mme COCHON Georges - 12, rue Basse



DISPOSITIF « Participation citoyenne »

Suite à la réunion publique de présentation du dispositif de « Participation citoyenne » qui a eu lieu Samedi 16 Mai 2015 à la salle polyvalente, plusieurs habitants de la commune se sont portés volontaires pour assumer le rôle de « référent citoyen ». Néanmoins, certaines rues de Cheminon ne sont pas représentées par un « référent citoyen » : Rue Haute, Rue Bénard, Rue René Connesson (dans sa partie basse), Rue de l'Abbaye, Rue des Sablons, Rue de Vitry et Rue de Maurupt.

Il n'est pas trop tard pour vous faire connaître auprès de la Mairie et devenir vous aussi « référent citoyen ».

Rappel : le rôle des « référents citoyens » consiste à servir de relais entre les habitants et la gendarmerie. Les « référents citoyens » ne peuvent agir que dans le respect des libertés individuelles. Toute initiative individuelle est proscrite. Leur mission n'est évidemment pas de se substituer aux services de gendarmerie.

Fuites d'eau : Appel à vigilance

Début Juillet, une grosse fuite a provoqué une rupture d'alimentation en eau d'une partie de la commune. En effet, le château d'eau se vidait anormalement et les relevés de la SAUR montraient que le volume d'eau fourni avait doublé ! Après plusieurs jours, cette fuite a été remarquée et signalée par une habitante du village, permettant ainsi une intervention ciblée des employés municipaux. Il faut savoir en effet que la longueur totale du réseau est de 4,585 kms et que les fuites d'eau sont très difficiles à repérer

Nous vous appelons, par conséquent, à être vigilants et à signaler au plus vite en mairie :

- toute surconsommation relevée de votre consommation (en faisant par exemple un relevé sur plusieurs jours de votre compteur d'eau),

- tout écoulement d'eau dans le village ou bruit d'écoulement d'eau que vous pourriez entendre ou voir.

Ces fuites représentent un coût non négligeable pour le budget communal.

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Embellissement et fleurissement du village

Pour participer à l'embellissement de notre commune, les employés municipaux ont procédé à la plantation d'espèces de fleurs variées. Le budget accordé, **720 €**, permet de fleurir plusieurs espaces de notre village.

Une partie du budget annuel a été conservé afin de poursuivre la plantation de vivaces sur certains talus du village difficiles d'accès pour la tonte.

A noter : Un coût de 76,90 € a permis la plantation d'une jachère fleurie (route de Sermaize-les-Bains). Nous remercions Mr Thierry BARROIS, agriculteur à Cheminon, qui a apporté son aide pour le désherbage, le labour et le semis de cet espace.



TRAVAUX A VENIR OU EN PROJETS

Plusieurs réfections de trottoirs et aménagements vont être réalisés dans notre commune :

- Plusieurs devis ont été réalisés pour les travaux suivants : trottoir Rue des Sablons, trottoir Rue Haute (face à l'ancienne salle des fêtes), trottoir Rue Basse (trottoir à refaire suite à une fuite d'eau), curage du fossé (derrière les maisons au bas de la Rue René Connesson) et aménagement d'un système d'évacuation des eaux pluviales (**montant total : 23 397,82 € T.T.C.**)

- Des aménagements de sécurisation des entrées du village, marquage d'alerte de type chevrons, ont été réalisés par la Direction Départementale des Territoires qui a également proposé d'autres aménagements à la charge de la Commune (pouvant donner lieu à des subventions). La commission « Voiries » a étudié ces propositions et propose de retenir deux aménagements : création d'un plateau surélevé au niveau de l'intersection de la Place de la Mairie et de la Rue Haute, création d'un rond-point au carrefour des Rues Basse, Sablons et Bénard (face à l'ancienne Poste).

Une étude technique et financière est en cours auprès d'un AMO (Assistant Maître d'Ouvrage).

ELECTIONS REGIONALES

Le décret n° 2015-939 du 30 juillet 2015 (J.O. du 01.08.2015) annonce que les élections régionales se dérouleront les **6 et 13 décembre 2015**.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, la loi 2015-852 du 13 juillet 2015 et le décret n° 2015-882 du 17 juillet 2015 prévoient une **révision exceptionnelle des listes électorales**. Ainsi, les inscriptions sur les listes électorales sont acceptées jusqu' au **30 septembre 2015**.

→ Situation des jeunes atteignant 18 ans avant le scrutin régional de décembre 2015 :

Le principe de l'inscription d'office s'applique aux jeunes figurant sur le fichier du recensement du Ministère de l'Intérieur et ayant atteint 18 ans jusqu'à la veille du scrutin.

Pour les jeunes qui n'auraient pas bénéficié de l'inscription d'office (absence de recensement ou déménagement depuis le recensement) :

- s'ils atteignent la majorité avant le 30 novembre 2015, ils pourront faire une démarche volontaire d'inscription dans le cadre de la procédure exceptionnelle de révision des listes électorales ;
- s'ils atteignent la majorité après le 30 novembre 2015 et au plus tard à minuit la veille du premier tour du scrutin des élections régionales, ils pourront faire une démarche volontaire d'inscription au titre de l'article L.30 du code électoral.

Délivrance de passeports :

Les demandes d'obtention pour un passeport biométrique doivent se faire auprès d'une mairie équipée d'une station biométrique.

La mairie équipée au plus près de Cheminon est celle de **Pargny-sur-Saulx**.

Liste des justificatifs à fournir lors de la demande :

- Acte de naissance moins de 3 mois (si pas de carte nationale d'identité ou périmée depuis plus de 5 ans).
- Carte nationale d'identité originale
- Livret de famille (pour les femmes mariées)
- Photo aux normes de moins de 6 mois
- Ancien passeport dans le cas d'un renouvellement
- Justificatif de domicile original moins de 12 mois
- Timbres fiscaux (86 € pour un adulte, 17 € pour un enfant entre 0 et 14 ans, 42 € pour un mineur entre 15 et 17 ans).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

FORÊT ET PLANTATIONS

Le Conseil Municipal a voté la mise en place d'affouages sur les parcelles des Pétillats pour l'année 2015. Les inscriptions se font en mairie jusqu'au 30 septembre 2015 (voir document joint à ce bulletin).

RAPPEL : PRINCIPALES ÉTAPES DE L'AFFOUAGE **(code forestier ART.L 243-1 à 3)**

1. Délibération sur le programme de coupe :

Proposition sur l'état d'assiette, désignation des 3 garants, montant de la taxe due par chaque affouagiste .

2. Désignation des bois qui doivent être exploités : (effectuée par l'ONF)

Point, cercle ou triangle à la peinture "bleue": ne pas couper.

Croix à la peinture "orange" : à couper par les affouagistes.

Points "orange et martelage" : à couper par le marchand de bois.

3. Marquage des lots effectué par la commission "forêt & plantation" et conseillers volontaires:

Nombre de lots en rapport au cubage estimé par l'ONF (30 stères maximum par personne).

4. Ouverture des inscriptions au rôle d'affouage:

La liste nominative des bénéficiaires est rendue publique par affichage dans les 8 jours du compte-rendu du C.M.

5. Rédaction du règlement d'affouage:

Conditions d'exploitation (voir le calendrier de chasse pour "les Pétillats & les Bâtis).

Protection du domaine forestier (charte d'adhésion à PEFC).

Sécurité.

Sanctions.

6. Lancement de la campagne d'affouage:

Réunion avec les affouagistes inscrits au rôle d'affouage. Tirage au sort.

Remise de la charte avec signature de l'engagement du bénéficiaire.

7. Exploitation des lots:

Surveillance de l'exploitation des coupes d'affouage (ONF & garants).

8. Réception des coupes d'affouage:

Effectuée par une personne de la commission "forêt & plantations" et au moins un garant.

Remise du "bon de réception".

9. Recouvrement de la taxe d'affouage:

Paiement au régisseur à la mairie.

Remise du "bon de débardage" qui permet à l'affouagiste de retirer son lot d'affouage.

10. Coupes non commencées, non terminées ou impayées:

Délibération du C.M. L'affouagiste est déchu de ses droits et perd le bénéfice de sa part d'affouage pour l'année en cours et l'exclusion des affouages.

ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

Tous les ans, la commune fait appel à une entreprise privée pour le fauchage des chemins.

Pour éviter un coût supplémentaire, la commune demande aux propriétaires d'effectuer l'élagage des broussailles qui viennent sur le bas côtés des chemins communaux et dont les racines se trouvent à l'intérieur de leurs parcelles.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

L'Association « L'Avenir » et le Club Saint-Nicolas vous invitent à venir passer un après-midi détente, jeux de société, cartes ... tous les 15 jours de 13h45 à 17h30 à la salle polyvalente.

Venez rencontrer les responsables et adhérents lors des prochaines activités les **19 août, 2 et 16 septembre 2015**.

Reprise de l'activité randonnée pédestre, promenade, découverte deux ou trois fois par mois, sur de petits parcours.

Vous pouvez contacter Pierre PARISOT au 03.26.73.17.22 ou Bernard PARISOT au 03.26.73.13.68.

COMMUNICATION DE L'AS CHEMINON

Le championnat adultes commence bientôt.

Pour tous ceux qui n'ont pas encore validé leur licence, il est temps de le faire.

Match à venir : Coupe de France le 23 août 2015 à Marolles.

A la rentrée, nous allons engager une équipe de 6-7 ans.

Nous sommes également à la recherche d'enfants afin de former une équipe de 8-9 ans. Si votre enfant est intéressé par la pratique du football, vous pouvez contacter Stéphane DESANLIS au 06.38.02.69.69 ou Nathalie VEYDARIER au 06.73.37.65.31.

Manifestations AS à venir :

Repas dansant le 10 octobre 2015

Loto le 21 novembre 2015



« Bouchons d'amour »



Créée en 2001 à l'initiative de Jean-Marie BIGARD, qui en est toujours le parrain, cette association a pour objectif de collecter les bouchons plastiques de bouteilles de boissons (eaux, sodas, lait) dans la France entière afin de les revendre à un fabricant de palettes plastiques recyclables.

L'argent ainsi collecté permet de procéder à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...), et de participer à des opérations humanitaires ponctuelles en France et à l'étranger.

La mairie de Cheminon est un point de collecte officiel. Vous pouvez donc y déposer (dans des sacs plastiques) les bouchons suivants :

(Les bouchons ou couvercles de lessive, assouplissant, aérosol, shampoing sont également tolérés).



Les bouchons collectés dans tout le département de la Marne sont ensuite regroupés au dépôt départemental de La Veuve où ils seront ensuite triés et conditionnés en big-bags. Ceux-ci sont enfin revendus à un recycleur en Belgique.

Depuis 2008, le dépôt de la Marne a ainsi récolté **23 560 €**.

<http://www.bouchonsdamour-51.net/>

Mairie de Cheminon

Retrouvez-nous sur
Internet !
www.cheminon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi
De 9h à 12h

Téléphone :
03 26 73 12 03
Messagerie :
mairie.cheminon@orange.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes Saulx et Bruxenelle envisage une collecte courant OCTOBRE, si vous avez des encombrants, faites-vous connaître au secrétariat de mairie à partir du lundi 24 août 2015, du lundi au samedi de 9 h à 12 h sauf le mercredi ou au 03.26.73.12.03. Les personnes concernées recevront en retour un questionnaire pour lister et quantifier leurs encombrants.

Encombrants refusés : pneumatiques, peintures, acides, solvants, déchets verts, huiles moteurs.

Le **LIONS CLUB de Vitry-le-François** organise sa 32^{ème} collecte de textiles et vêtements au profit de ses œuvres sociales.

Vous pouvez déposer en mairie vos textiles, paires de chaussures et radiographies du **Lundi 14 au Samedi 19 Septembre 2015** aux horaires d'ouverture.

Le Club partagera le fruit de sa collecte en deux parties :

- La moitié de la collecte ira à l'association « Au fil des chemins » qui a repris l'activité vestimentaire du Secours Catholique et qui fournit une activité à 12 personnes en réinsertion.
- L'autre moitié sera vendue à une société spécialisée dans le recyclage des textiles. Le résultat de cette vente permettra de financer un séjour en colonie de vacances à des enfants défavorisés.

État civil

MARIAGES

BOUCHAUD Grégory et PARISOT Estelle, domiciliés 18 Rue de Châlons,
le 18 Juillet 2015.

DURDAN Romain et HENNEQUIN Flavie, domiciliés 59 Rue Haute,
le 8 Août 2015.



DÉCÈS

Mr Jean-Marie CHERPITEL, domicilié au 24 Rue René Connesson, **le 3 mai 2015.**



NOUVEAUX HABITANTS

DEL REY Caroline et CARRÉ Clothilde, 22 Rue René Connesson.

GIRONDE Laetitia et LEBRUN Pauline, 20 Rue de Châlons.

MILOUD Karim et PRIVET Virginie, 8 Rue de l'Abbaye.

STREHAIANO Samuel et MÉNARD Marie-Amélie, 34 Rue Bénard.